



COMMUNIQUÉ DE PRESSE NATIONAL | PARIS | 3 OCTOBRE 2018

## Méconduite scientifique : le CNRS prononce des sanctions à l'encontre de deux directeurs de recherche

**Le CNRS a conduit ces derniers mois deux nouvelles procédures disciplinaires pour méconduite scientifique envers deux directeurs de recherche du CNRS. Patrice Dunoyer a été sanctionné d'un abaissement d'échelon et Olivier Voinnet d'un blâme.**

Ces deux nouvelles procédures disciplinaires pour méconduite scientifique ont concerné Olivier Voinnet, directeur de recherche au CNRS, actuellement en détachement à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (Suisse), et Patrice Dunoyer, directeur de recherche au CNRS, en détachement auprès du secrétariat général de la province sud de la Nouvelle-Calédonie. Ces procédures font suite à la mise en place d'une commission d'enquête scientifique qui a examiné de manière approfondie les pratiques et les démarches scientifiques des deux chercheurs.

Ces deux scientifiques avaient déjà fait l'objet d'une procédure disciplinaire en 2015<sup>1</sup>. Suite aux manquements alors identifiés, les auteurs avaient publié des correctifs concernant les articles incriminés. Les deux procédures de 2018 portent sur certains de ces correctifs, ainsi que sur de nouvelles publications.

L'enquête a établi qu'avaient été envoyés aux revues scientifiques plusieurs correctifs incomplets dans lesquels n'étaient pas corrigées des images précédemment manipulées et qui contenaient au moins une nouvelle manipulation d'image. Ces manquements, qui relèvent de la méconduite scientifique, ont porté atteinte à l'image du CNRS et, plus largement, à la communauté scientifique dans son ensemble.

Suite à un examen approfondi des pratiques et des démarches scientifiques des deux chercheurs, le conseil de discipline a considéré que la responsabilité de Patrice Dunoyer était avérée dans ces nouvelles méconduites scientifiques. S'agissant d'Olivier Voinnet, sa participation active à la fabrication des correctifs incriminés n'a pas été établie ; toutefois, la direction du CNRS a estimé qu'il ne pouvait s'abstraire de sa responsabilité de chef de groupe.

Sur décision du président-directeur général du CNRS, Patrice Dunoyer a été sanctionné d'un abaissement d'échelon et Olivier Voinnet d'un blâme.

### Contact Presse CNRS

Julien Guillaume | T +33 (0)1 44 96 46 35 | [julien.quillaume@cnrs-dir.fr](mailto:julien.quillaume@cnrs-dir.fr)

<sup>1</sup> Voir <http://www2.cnrs.fr/presse/communiqu/4135.htm>